Compte-rendu réunion

DU 11 SEPTEMBRE 2025

▶ 1. NÉGOCIATION SALARIALE DE BRANCHE

La FHP nous représente à nouveau un avenant 33 révisé qui reste identique à celui qui avait été présenté il y a quelques mois.

Elle rappelle qu'une enveloppe de 108 millions d'euros devrait être versée aux entreprises par les pouvoirs publics sous réserve de signature de l'accord présenté.

La CGT rappelle qu'elle n'était déjà pas signataire de l'avenant 33 et que l'avenant 33 révisé présenté n'est autre qu'un avenant 33 revu à la baisse.

Les organisations syndicales rejettent à l'unanimité l'accord présenté.

Une prochaine réunion est prévue le **30 septembre 2025.**

Union Fédérale de la Santé Privée

Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX
ufsp@sante.cgt.fr / Tel : 01 55 82 87 71